

POINT DE SITUATION

27 AVRIL
2020

> LA SURVEILLANCE DE L'ÉPIDÉMIE

LA situation est stable par rapport au 26 avril 2020.

La Martinique compte **175 cas confirmés (+0)** et le nombre de **patients hospitalisés en réanimation est stable à 7 (+0)**.

14 décès, signalés par le CHU de Martinique, sont à déplorer depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel, le 24 avril, **le nombre cumulé de cas symptomatiques estimés** à partir des données des médecins sentinelles depuis le début de l'épidémie était de **361**.

77 personnes sont guéries.

Ces données seront actualisées une fois par semaine.

> TÉLÉCONSULTATIONS EN FORTE HAUSSE

Depuis le mois de mars, les téléconsultations sont en forte augmentation en Martinique grâce notamment à l'application « Médiconsult », mise à disposition des médecins libéraux.

123 médecins libéraux ont ainsi pu réaliser près de 6 000 téléconsultations depuis le début de l'épidémie.

Équipement nécessaire

- Pour le professionnel de santé : un ordinateur équipé d'une webcam, d'un micro et d'un haut-parleur
- Pour le patient : un smartphone, une tablette ou un ordinateur équipé d'une webcam, d'un micro et d'un haut-parleur

Comment ça marche ?

- **Prise en charge immédiate** : Le patient symptomatique, appelle son médecin traitant pour un avis immédiat. Si le professionnel est disponible,

le patient lui communique son numéro de portable, le professionnel, grâce à l'outil « **Médiconsult** », lui fait parvenir un SMS avec un lien sur son téléphone. En cliquant sur celui-ci la vidéo-transmission débute automatiquement.

- **Prise en charge programmée** : Après l'appel du patient, le médecin lui propose un RDV pour une téléconsultation. Le patient reçoit alors un SMS et un mail avec l'heure du RDV. A l'heure convenue, le patient se connecte, à l'aide du SMS ou du mail, et se retrouve en relation avec le professionnel. Dans ce cas, le médecin peut échanger des documents avec le patient et lui adresser via l'outil une prescription de manière sécurisée.

> LE POINT SUR LES TESTS

Depuis le début de l'épidémie, **1 580 tests ont été réalisés** :

- 831 ont été réalisés par le laboratoire du CHU de Martinique
- 749 ont été réalisés par les laboratoires privés

Sur ces 1 580 tests, 175 se sont révélés positifs : 165 ont été confirmés par le CHUM et 10 par les laboratoires privés.

En cas de symptômes (fièvre, toux, difficultés respiratoires...), il est important de ne pas hésiter à se rapprocher de son médecin traitant qui pourra, en téléconsultation ou en présentiel, poser un diagnostic et prescrire, en cas de besoin, un test en laboratoire.